

## Communiqué de presse

### **Effectifs atteints sur Parcoursup pour la première formation diplômante proposée par le nouvel Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle.**

Un an après la signature de sa création, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), basé à Guingamp et intégré au Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam), a ouvert sa première formation diplômante sur Parcoursup. Alors que s'est récemment terminée la période de choix des vœux sur cette plateforme, la formation supérieure de spécialisation Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle » a rempli ses objectifs d'effectifs en formation initiale pour cette première année d'existence, avec des candidats provenant pour certains de lycées bretons, confirmant l'intérêt des futurs bacheliers pour le domaine culturel.

Le diplôme d'établissement « Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle » est équilibré entre compétences propres au métier d'agent d'accueil et compétences spécialisées reposant sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (EAC) : la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes, la connaissance des œuvres artistiques et culturelles et la pratique des arts et de la culture.

Les formations supérieures de spécialisation de type Bac +1 du Cnam sont reconnues par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation, se concentrent sur l'employabilité des étudiants et mettent l'accent sur la pédagogie par projet et les mises en situation pratiques. La formation « Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle » permet en outre la poursuite d'études vers divers parcours EAC : entrée de plain-pied en deuxième année de licence universitaire (L2), Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et l'accès à des réseaux d'établissements tels que le campus des métiers et des qualifications.

#### **Lien :**

- ♦ [Le diplôme dans l'annuaire de formations du centre Cnam de Bretagne](#)

### **À propos**

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est intégré au Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam). Sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État.  
<https://www.cnam-bretagne.fr/inseac>

### **Contact presse**

Marion WESELY  
Chargée de communication  
Tél. : 06 73 40 36 91  
[marion.wesely@lecnam.net](mailto:marion.wesely@lecnam.net)

### **Inseac du Cnam**

Mairie de Guingamp  
1, place du Champ au Roy  
22205 Guingamp CEDEX